

MUNICIPALITÉ DE PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS



SÉANCE ORDINAIRE 13 MAI 2025

1.- Ordre du jour

Accepté tel que rédigé et communiqué.

2 - Adoption et suivi des procès-verbaux

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil, tenue le 8^e jour d'avril 2025 soit accepté, tel que rédigé, corrigé et communiqué.

3 - COMPTES À PAYER - AVRIL 2025

<u>NOM</u>	<u>SOLDE</u>
ÉNERGIES SONIC	6 592.24
AGENCE LATYPO CRÉATIVE	3 404.17
AKIFER	5 380.83
AFFICHAGE ARTPUBLIX	6 352.37

3 - COMPTES À PAYER - AVRIL 2025

CAMP LE MANOIR	40 223.67
C.L. DÉBOSSÉLAGE	4 753.28
CCOP L'AFFLUENT	3893.91
ÉDITIONS NORDIQUES	11 957.40
MARS BERTRAND	5 248.50
MINITRE DES FINANCES	198 554.00

3 - COMPTES À PAYER - AVRIL 2025

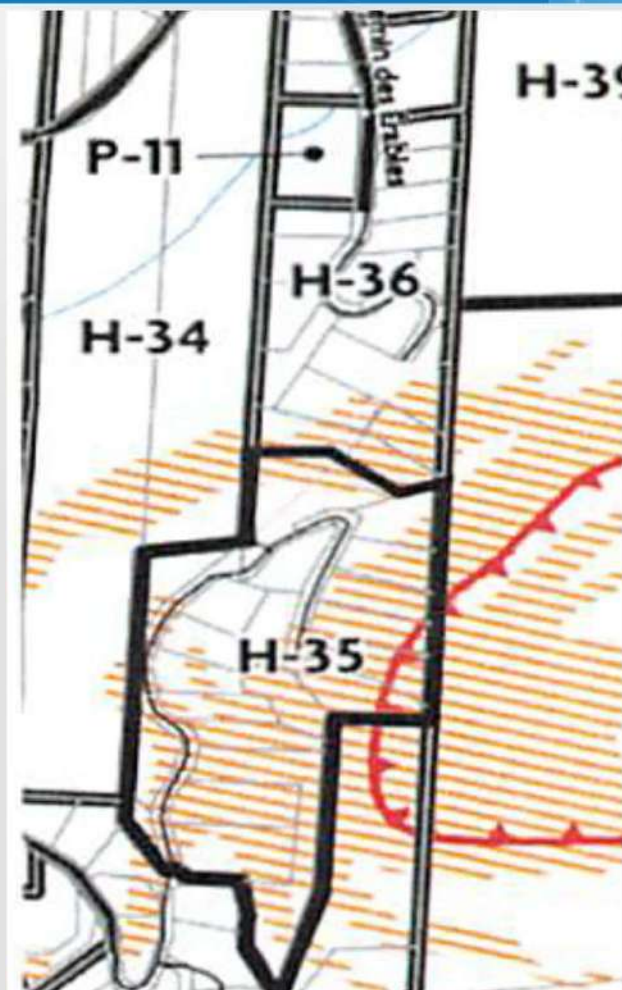
M.R.C. DE CHARLEVOIX	255 127.50
9386-3025 QUEBEC INC	11 057.61
SPÉCIALITÉS RIVE-NORD	4 064.41
TREMBLAY BOIS MINGAULT AVOCATS	13 101.32
VILLE DE BAIE SAINT-PAUL	7 427.11

3.1 - Liste des chèques et des paiements effectués
suivant les comptes acceptés en avril 2025, les
résolutions ainsi que les dépenses effectuées en
vertu du règlement

4.1 – Projet 2 du règlement no 757 – Modifiant le règlement no 603

Les limites des zones H-35 et H-36 présentes au plan de zonage du règlement de zonage #603 et faisant partie intégrante de ce règlement sont modifié par l'agrandissement de la zone H-35 à même la zone H-36, en y intégrant le lot 4 793 286, le tout tel qu'illustré ci-dessous :

Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François
SÉANCE MAI 2025



4.2 – Adoption du règlement no 759 – décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires

Le présent règlement délègue aux employés concernés le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la municipalité, dans leurs champs de compétence et aux conditions ci-après prévues.

4.3 – Adoption du règlement no 760 – décrétant l'établissement des plans et devis y compris les études préliminaires nécessaires à cette fin pour les travaux de mise aux normes du chemin "coteau-maillard" pour augmenter le montant de la dépense et de l'emprunt de 79 350 \$ à 110 250 \$ remboursable en 20 ans

4.4 – Avis de motion – Règlement parapluie no 761

4.4.1 – Présentation et dépôt du projet de règlement no 761 – décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 500 000 \$

Le conseil est autorisé à effectuer des dépenses en immobilisation pour les services d'incendies pour 500 000 \$, pour un montant total de 500 000 \$.

5.1 – Embauche travaux publics - étudiants

Le conseil municipal autorise monsieur Stéphane Simard à procéder à l'embauche de quatre (4) étudiants pour l'été 2025

5.2 – Embauche service de l’urbanisme - étudiant

Le conseil municipal autorise monsieur Stéphane Simard à procéder à l’embauche d’Alexis-Raphaël Gauthier pour l’été 2025.

5.3 – Projet d’amélioration des jeux d’eau – Demande de contribution à la M.R.C. de Charlevoix au Fonds des Régions et Ruralités (FRR)

La Municipalité adresse une demande de subvention à la MRC de Charlevoix en vue d’obtenir une contribution financière provenant du FRR à la hauteur de 6 000 \$.

5.4 – Parcours historique – Demande de contribution à la M.R.C. de Charlevoix (Redevances éoliennes)

La Municipalité dépose une demande de subvention à la hauteur de 42 250 \$, soit 50 % du budget prévisionnel du projet de parcours historique en commémoration du 350^e, à la MRC de Charlevoix dans le cadre du Fonds redevances éoliennes.

5.5 – Demande de subvention au Fonds des legs du programme de Développement des communautés par le biais des arts et d patrimoine de Patrimoine Canadien – Ajout station historique

La Municipalité dépose une demande de subvention à la hauteur de 42 250 \$, soit 50 % du budget prévisionnel du projet de parcours historique en commémoration du 350^e, au volet Fonds des legs du programme de *Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine* de Patrimoine canadien.

5.6 – Personnel cadre – contrat de travail

5.7 – Dépôt – Rapport annuel sur l’application du Règlement de gestion contractuelle

La municipalité de Petite-Rivière-Saint-François accepte le dépôt du rapport annuel sur l’application du Règlement de gestion contractuelle.

5.8 – Règlement d'emprunt no 758 – Augmentation de la dépense

5.9 – Demande de servitudes – Hydro-Québec

La MUNICIPALITÉ intervienne aux actes de servitude à être reçu par Me Mario Beauchamp, Notaire, afin de consentir au chevauchement des assiettes de servitude en sa faveur par les servitudes d'utilités publiques à être créer en faveur d'Hydro-Québec et Bell Canada;

La MUNICIPALITÉ désigne un membre de l'étude des Notaires Beauchamp, Cyr Inc. comme personne autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité, les interventions de la Municipalité aux actes de servitude à intervenir en faveur d'HYDRO-QUÉBEC et BELL CANADA ainsi que tout autre document approprié nécessaire pour donner effet à la présente résolution ou aux dispositions desdits actes;

5.10 – Entretien rétrocaveuse – Mandat à Spécialités Rive-Nord inc.

5.11 – Entretien chargeuse – Mandat à Spécialités Rive-Nord inc.

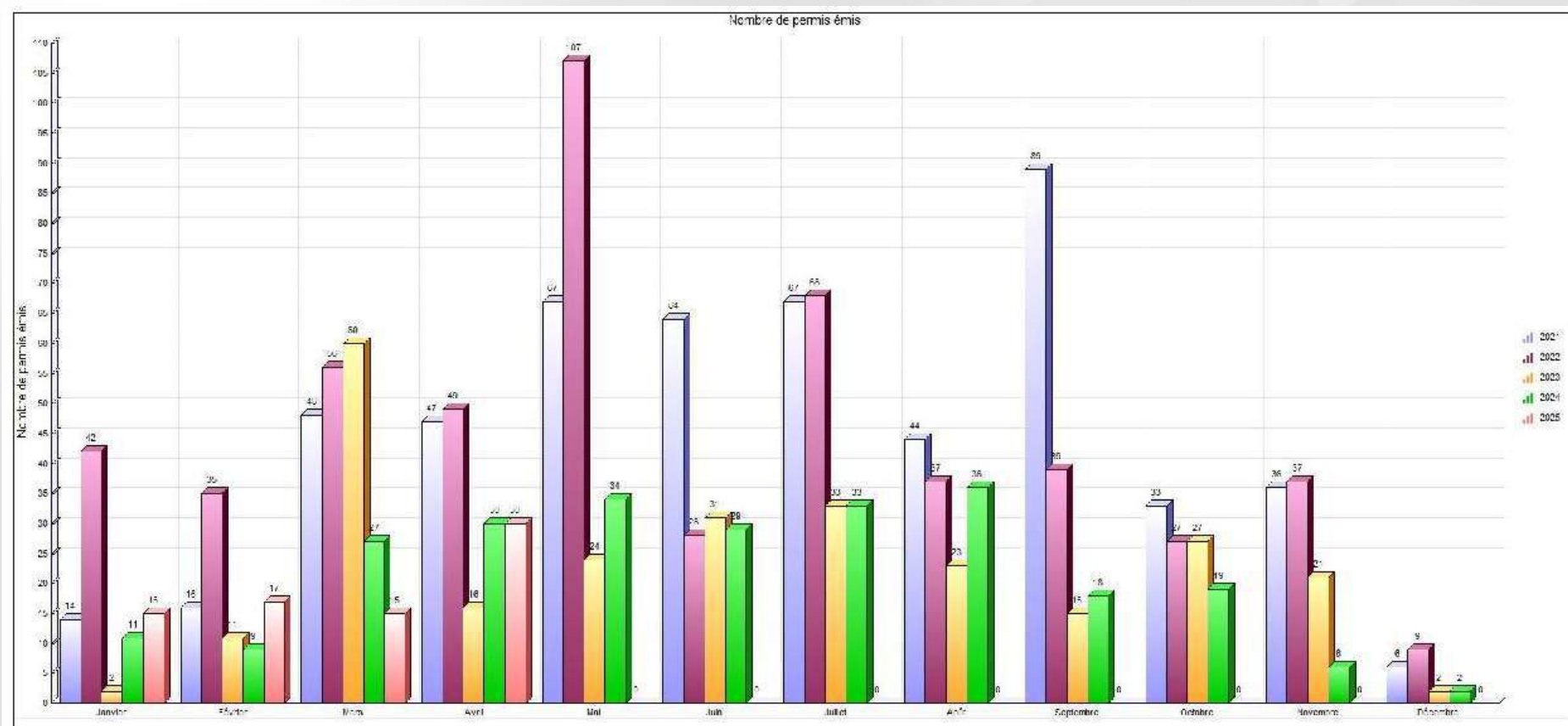
5.12 – Achat matériel supplémentaire – Place du 350è

5.13 – Lot 4 792 929 Chemin du Hameau – Nouvelle construction

5.14 – 793 rue Principale – Remplacement du revêtement extérieur

5.15 – 1004 rue Principale – Remplacement du revêtement extérieur

6. - Prise d'acte des permis émis en avril 2025



6. – DÉTAILS AVRIL 2025

Type	Permis		
	Nombre émis	Valeur	Montant
Permis			
<i>Abattage d'arbres</i>	5	10 100,00 \$	2 500,00 \$
<i>Bain à remous (spa)</i>	1	15 000,00 \$	30,00 \$
<i>Changement d'usage</i>	2	0,00 \$	60,00 \$
<i>Construction nouvelle - Accessoire - Résidentiel</i>	3	133 000,00 \$	150,00 \$
<i>Construction nouvelle - Principal - Résidentiel</i>	7	1 100 000,00 \$	2 118,00 \$
<i>Dynamitage</i>	1	37 000,00 \$	400,00 \$
<i>Démolition d'une construction</i>	1	0,00 \$	15,00 \$
<i>Installation septique</i>	1	26 000,00 \$	100,00 \$
<i>Piscine</i>	1	2 450,00 \$	30,00 \$
<i>Prélèvement d'eau souterraine (puits)</i>	1	30 000,00 \$	50,00 \$
<i>Remblai - Déblai</i>	1	0,00 \$	30,00 \$
<i>Rénovation - Transformation</i>	6	107 267,00 \$	300,00 \$
SOUS-TOTAL	30	1 460 817,00 \$	5 783,00 \$
Lotissements			
<i>Lotissements</i>	1	0,00 \$	80,00 \$
SOUS-TOTAL	1	0,00 \$	80,00 \$
TOTAL	31	1 460 817,00 \$	5 863,00 \$

Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François
SÉANCE MAI 2025

7 - Courrier d'avril 2025

8 – Divers

9 - Rapport des conseillers(ère)

10 - Questions du public

11 - Levée de l'assemblée